

Trois cent soixante-dix-huitième séance du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources, séance ordinaire tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le lundi 21 octobre 2013, à 20 h.

### **PRÉSENCES**

ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Jacques Hémond
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
SAINT-CAMILLE	M. Benoît Bourassa
SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR	M. René Perreault
WOTTON	M. Ghislain Drouin
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Rachid El Idrissi
Secrétaire de direction	Mme Louise Beaudoin
Urbaniste stagiaire et aménagiste	M. Frédéric Marcotte
Chargée de projets en environnement et coordonnatrice en sécurité incendie	Mme Dominique Ratté
Chargé de projets et géomatique	M. Gabriel Landry
Agent développement des loisirs	M. Steve Pelletier
Conseiller touristique et culturel CLD	M. Marc Cantin

Un (1) citoyen est présent dans la salle.

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos.

La séance s'ouvre par la prière récitée par M. Hugues Grimard.

### **2013-10-8590**

### **ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la séance remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
appuyé par le conseiller M. René Perreault

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté:

1. PRIÈRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2013
4. INVITÉS
5. DEMANDES DE CITOYENS
6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL ET DES DOSSIERS
  - 6.1 Calendrier des activités – octobre, novembre et décembre 2013
7. LOISIRS ET CULTURE
  - 7.1 Loisirs
    - 7.1.1 Suivi rencontre du MELS pour le Livre vert
  - 7.2 Vita Sources
    - 7.2.1 Vita Sources – États des revenus et dépenses au 31 août 2013
    - 7.2.2 Vita Sources – Liste des chèques du 1<sup>er</sup> août au 31 août 2013
    - 7.2.3 Vita Sources – Entente avec le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond
    - 7.2.4 Vita Sources – Entente avec Cuisine amitié de la MRC des Sources
  - 7.3 Avenir d'enfants
    - 7.3.1 Avenir d'enfants – États des revenus et dépenses au 31 août 2013
    - 7.3.2 Avenir d'enfants – Liste des chèques du 1<sup>er</sup> août au 31 août 2013
    - 7.3.3 Avenir d'enfants – Entente de partenariat avec le Carrefour jeunesse-emploi «projet de scolarisation des mères de la MRC des Sources»
    - 7.3.4 Avenir d'enfants – Entente de partenariat avec la Maison des familles FamillAction «projet Lieu de rencontre Danville 2013-2014»
    - 7.3.5 Avenir d'enfants – Entente de partenariat avec le Centre de santé et de services sociaux des Sources «projet Parole-O-Touptits 2013-2014»

- 7.3.6 Avenir d'enfants – Entente de partenariat avec le Centre de santé et de services sociaux des Sources «projet Soutien aux éducatrices pour la maturité affective et les compétences sociales des enfants»
- 7.3.7 Avenir d'enfants – Entente de partenariat avec le CPE la Sourcière «projet Soutien aux éducatrices pour la maturité affective et les compétences sociales des enfants»
- 7.3.8 Avenir d'enfants – Entente de partenariat avec la Corporation de développement communautaire des Sources «projet animation d'éveil à la lecture *Le monde de Rico*»
- 7.3.9 Avenir d'enfants – Signature des contrats de travail
- 7.4 Piste cyclable
- 7.4.1 Demande de Corridors Verts
- 7.5 Culture
- 7.5.1 Projet La Source d'Arts
- 8. CORRESPONDANCE
  - 8.1 Demande d'appui
    - 8.1.1 MRC Matawinie\_Appui de la FQM à la charte des valeurs québécoises
    - 8.1.2 Warwick\_Conditions ministérielles visant la levée d'une servitude de nonaccès sur les routes appartenant au ministère des Transports du Québec
    - 8.1.3 MRC Vaudreuil-Soulanges – Panneaux autoroutiers, demande au MTQ
    - 8.1.4 MRC Roussillon – Problématique du recyclage du verre
    - 8.1.5 MRC Robert-Cliche – Services à la clientèle d'Hydro-Québec
    - 8.1.5 MRC Marguerite-D'Youville – Demande du Canadien National, transmission de l'information relative à la circulation de la marchandise sur les voies ferrées
  - 8.2 À titre de renseignements
    - 8.2.1 MTQ\_Route 257
- 9. RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
  - 9.1 Ruralité
  - 9.2 Développement social
    - 9.2.1 PAGSIS – Camp des métiers
    - 9.2.2 PAGSIS – Service d'accompagnement
  - 9.3 Développement local
  - 9.4 Parc régional du Mont-Ham
- 10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
  - 10.1 Schéma d'aménagement
  - 10.2 Dossier aménagement
  - 10.3 Programme d'amélioration de l'habitat de la Société d'habitation du Québec (SHQ)
- 11. POSTE DE POLICE
  - 11.1 Modification de la résolution 2013-04-8436, déneigement saisons 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 poste de police (SQ) Wotton
- 12. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 12.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
  - 12.2 Comité de sécurité publique (CSP)
    - 12.2.1 Rencontre comité sécurité publique 17 octobre 2013
  - 12.3 Sécurité routière
    - 12.3.1 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), lancement appel d'offres public
- 13. ENVIRONNEMENT
  - 13.1 Site d'enfouissement (LES)
    - 13.1.1 LES – États des revenus et dépenses au 30 septembre 2013
    - 13.1.2 LES – État comparatif au 30 septembre 2013
  - 13.2 Lieu d'enfouissement technique (LET)
  - 13.3 Eau
  - 13.4 Récupération
    - 13.4.1 Régie de récupération de l'Estrie, Budget 2014
- 14. DEMANDE DE CITOYENS
- 15. MRC FINANCES
  - 15.1 MRC – États des revenus et dépenses au 30 septembre 2013
  - 15.2 MRC – Liste des chèques du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2013
  - 15.3 MRC – État comparatif au 30 septembre 2013
- 16. MRC RESSOURCES HUMAINES
- 17. MRC ADMINISTRATION
- 18. MRC IMMEUBLE

- 19. TRANSPORT COLLECTIF
- 20. VARIA
- 21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée.

#### **2013-10-8591**

#### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2013**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2013, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
appuyé par le conseiller M. Benoît Bourassa

QUE ledit procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2013 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

#### **INVITÉ**

Aucun invité.

#### **DEMANDES DE CITOYENS**

Le préfet, M. Hugues Grimard, invite le citoyen dans la salle à ce moment-ci de la séance à poser des questions aux membres du conseil.

Aucune demande n'est adressée aux membres du conseil.

#### **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL ET DES DOSSIERS**

##### **Calendrier des rencontres – octobre, novembre et décembre 2013**

Le calendrier des rencontres pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2013 est remis aux membres du conseil. Les membres du conseil sont informés des ajouts au calendrier des rencontres.

#### **LOISIRS ET CULTURE**

##### **LOISIRS**

##### **SUIVI RENCONTRE DU MELS POUR LE LIVRE VERT**

L'agent de développement aux loisirs, M. Steve Pelletier, informe les membres du conseil sur la rencontre avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) portant sur le Livre vert. M. Pelletier dépose une copie du livre vert.

Suite aux dernières élections provinciales, lors de son discours Madame Marois exprimait le souhait que le Québec devienne l'une des nations les plus en forme du monde et ce, d'ici les 10 prochaines années. C'est sur cette vision que le gouvernement du Québec lança son livre vert pour nous faire connaître les quatre enjeux afin d'atteindre cet objectif. Par la même occasion, le gouvernement a commencé une tournée des régions du Québec et c'est le 18 octobre 2013 que les représentants du gouvernement ont visité l'Estrie. Lors de cette rencontre, 30 acteurs travaillant dans le secteur du loisir et du sport en Estrie étaient présents afin de transmettre leurs visions sur la prochaine politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique. Ces représentants venaient de différents secteurs soit municipaux, d'associations sportives, des personnes handicapées, des aînées et de tous les niveaux d'étude. Chacun des représentants avait un temps de trois minutes pour résumer sa orientation.

Parmi les représentants municipaux, nous retrouvons Mme Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Mme

Nicole Robert, préfet de la MRC du Haut-Saint-François, deux agents loisirs en milieu rural, soit Mme Patricia Carrier de la MRC du Granit et M. Steve Pelletier de la MRC des Sources comme accompagnateurs. Lors de cette journée, l'objectif des agents loisirs était de faire part des préoccupations en milieu rural et de miser sur l'enjeu quatre du livre vert, soit l'accessibilité. Le Gouvernement devrait déposer sa *Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique* dans les prochains mois. M. Pelletier invite les élus à consulter le livre vert sur le site du MELS (<http://www.mels.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/livre-vert/>).

### **VITA SOURCES**

**2013-10-8592**

#### **VITA SOURCES**

#### **ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2013**

CONSIDÉRANT la préparation de l'État des revenus et dépenses de Vita Sources au 31 août 2013 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE l'État des revenus et dépenses de Vita Sources au 31 août 2013 soit et est approuvé.

Adoptée.

**2013-10-8593**

#### **VITA SOURCES**

#### **LISTE DES CHÈQUES DU 1<sup>ER</sup> AOÛT AU 31 AOÛT 2013**

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles pour effectuer le paiement de la liste des comptes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
appuyé par le conseiller M. Jacques Hémond

QUE les comptes ci-dessous soient et sont acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à les payer :

numéros 201400004 à 201400007 selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil pour un total de 4 796,79 \$.

Adoptée.

**2013-10-8594**

#### **VITA SOURCES**

#### **ENTENTE AVEC LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU COMTÉ DE RICHMOND**

CONSIDÉRANT que le Comité d'action local (CAL) de la MRC des Sources a désigné la MRC des Sources comme mandataire du Regroupement de partenaires Vita Sources (Québec en forme) tel que stipulé au protocole d'entente 2013-2014 signé entre les parties;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat à intervenir entre le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond avec le Regroupement de partenaires Vita Sources (Québec en forme) ;

CONSIDÉRANT que cette entente est en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de partenariat entre le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond avec le Regroupement de partenaires Vita Sources (Québec en forme).

Adoptée.

**2013-10-8595**

**VITA SOURCES**

**ENTENTE CUISINE AMITIÉ DE LA MRC DES SOURCES**

CONSIDÉRANT que le Comité d'action local (CAL) de la MRC des Sources a désigné la MRC des Sources comme mandataire du Regroupement de partenaires Vita Sources (Québec en forme) tel que stipulé au protocole d'entente 2013-2014 signé entre les parties;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat à intervenir entre Cuisine amitié de la MRC des Sources avec le Regroupement de partenaires Vita Sources (Québec en forme) ;

CONSIDÉRANT que cette entente est en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
appuyé par le conseiller M. Benoît Bourassa

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de partenariat entre Cuisine amitié de la MRC des Sources avec le Regroupement de partenaires Vita Sources (Québec en forme).

Adoptée.

**AVENIR D'ENFANTS**

**2013-10-8596**

**AVENIR D'ENFANTS**

**ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2013**

CONSIDÉRANT la préparation de l'État des revenus et dépenses d'Avenir d'enfants au 31 août 2013 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Ghislain Drouin  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE l'État des revenus et dépenses d'Avenir d'enfants au 31 août 2013 soit et est approuvé.

Adoptée.

**2013-10-8597**

**AVENIR D'ENFANTS**

**LISTE DES CHÈQUES DU 1<sup>ER</sup> AOÛT AU 31 AOÛT 2013**

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles pour effectuer le paiement de la liste des comptes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Hémond  
appuyé par le conseiller M. René Perreault

QUE les comptes ci-dessous soient et sont acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à les payer :

Numéro 201400008 selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil pour un total de 136,37 \$.

Adoptée.

**2013-10-8598**

**AVENIR D'ENFANTS**

**ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU COMTÉ DE RICHMOND**

**PROJET DE SCOLARISATION DES MÈRES DE LA MRC DES SOURCES**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-08-8531 par laquelle la MRC des Sources a signé un protocole d'entente 2013-2014 avec Avenir d'enfants afin de soutenir les interventions du regroupement Les Partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat à intervenir entre le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond avec Les partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources pour le projet «Scolarisation des mères de la MRC des Sources» ;

CONSIDÉRANT que cette entente est en vigueur du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 30 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Ghislain Drouin  
appuyé par le conseiller M. Jacques Hémond

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de partenariat des Partenaires pour la petite enfance de la MRC des Sources avec le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond pour le projet «Scolarisation des mères de la MRC des Sources».

Adoptée.

**2013-10-8599**

**AVENIR D'ENFANTS**

**ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON DES FAMILLES FAMILL'ACTION**

**LIEU DE RENCONTRE DANVILLE 2013-2014**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-08-8531 par laquelle la MRC des Sources a signé un protocole d'entente 2013-2014 avec Avenir d'enfants afin de soutenir les interventions du regroupement Les Partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat à intervenir entre la Maison des familles Famill'Action avec Les partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources pour le projet «Lieu de rencontre Danville 2013-2014» ;

CONSIDÉRANT que cette entente est en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Hémond  
appuyé par le conseiller M. Ghislain Drouin

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de partenariat des Partenaires pour la petite enfance de la MRC des Sources avec la Maison des familles Famill'Action pour le projet «Lieu de rencontre Danville 2013-2014».

Adoptée.

**2013-10-8600**

**AVENIR D'ENFANTS**

**ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOURCES**

**PAROLE-O-TOUPTITS 2013-2014**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-08-8531 par laquelle la MRC des Sources a signé un protocole d'entente 2013-2014 avec Avenir d'enfants afin de soutenir les interventions du regroupement Les Partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat à intervenir entre le Centre de santé et de services sociaux des Sources avec Les partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources pour le projet «Parole-O-Touptits 2013-2014» ;

CONSIDÉRANT que cette entente est en vigueur du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 30 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
appuyé par le conseiller M. René Perreault

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de partenariat des Partenaires pour la petite enfance de la MRC des Sources avec le Centre de santé et de services sociaux des Sources pour le projet «Parole-O-Touptits 2013-2014».

Adoptée.

**2013-10-8601**

**AVENIR D'ENFANTS**

**ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOURCES**

**SOUTIEN AUX ÉDUCATRICES POUR LA MATURITÉ AFFECTIVE ET LES COMPÉTENCES SOCIALES DES ENFANTS**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-08-8531 par laquelle la MRC des Sources a signé un protocole d'entente 2013-2014 avec Avenir d'enfants afin de soutenir les interventions du regroupement Les Partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat à intervenir entre le Centre de santé et de services sociaux des Sources avec Les partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources pour le projet «Soutien aux éducatrices pour la maturité affective et les compétences sociales des enfants» ;

CONSIDÉRANT que cette entente est en vigueur du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 30 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
appuyé par le conseiller M. Benoît Bourassa

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de partenariat des Partenaires pour la petite enfance de la MRC des Sources avec le Centre de santé et de services sociaux des Sources pour le projet «Soutien aux éducatrices pour la maturité affective et les compétences sociales des enfants».

Adoptée.

**2013-10-8602****AVENIR D'ENFANTS****ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CPE LA SOURCIÈRE****SOUTIEN AUX ÉDUCATRICES POUR LA MATURITÉ AFFECTIVE ET LES COMPÉTENCES SOCIALES DES ENFANTS**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-08-8531 par laquelle la MRC des Sources a signé un protocole d'entente 2013-2014 avec Avenir d'enfants afin de soutenir les interventions du regroupement Les Partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat à intervenir entre le CPE la Sourcière avec Les partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources pour le projet «Soutien aux éducatrices pour la maturité affective et les compétences sociales des enfants» ;

CONSIDÉRANT que cette entente est en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Ghislain Drouin  
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de partenariat des Partenaires pour la petite enfance de la MRC des Sources avec le CPE la Sourcière pour le projet «Soutien aux éducatrices pour la maturité affective et les compétences sociales des enfants».

Adoptée.

**2013-10-8603****AVENIR D'ENFANTS****ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES SOURCES****ANIMATION D'ÉVEIL À LA LECTURE LE MONDE DE RICO**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-08-8531 par laquelle la MRC des Sources a signé un protocole d'entente 2013-2014 avec Avenir d'enfants afin de soutenir les interventions du regroupement Les Partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat à intervenir entre la Corporation de développement communautaire des Sources avec Les partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources pour le projet «Animation d'éveil à la lecture Le monde de Rico» ;

CONSIDÉRANT que cette entente est en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
appuyé par le conseiller M. Benoît Bourassa

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente de partenariat des Partenaires pour la petite enfance de la MRC des Sources avec la Corporation de développement communautaire des Sources pour le projet «Animation d'éveil à la lecture Le monde de Rico».

Adoptée.

**2013-10-8604****AVENIR D'ENFANTS****SIGNATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-08-8531 par laquelle la MRC des Sources a signé un protocole d'entente 2013-2014 avec Avenir d'enfants afin de soutenir les interventions du regroupement Les Partenaires de la petite enfance de la MRC des Sources;



CONSIDÉRANT que par son lien contractuel, la MRC des Sources doit entériner les contrats de travail des employés d'Avenir d'enfants;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
appuyé par le conseiller M. Benoît Bourassa

QUE le conseil de la MRC des Sources autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les contrats de travail de Mme Joanne Gardner à titre de coordonnatrice, de Mme Mireille Clément à titre d'agente de bureau, de Mme Élisabeth Vézina à titre d'agente de liaison et de Mme Anne Wittholz à titre de chargée de projet Expo-Fête de la famille.

Adoptée.

### **PISTE CYCLABLE**

L'agent de développement aux loisirs, M. Steve Pelletier, mentionne que la corporation Corridors verts souhaite effectuer des travaux sur la piste cyclable et déposer une demande financière au ministère des Transports du Québec (MTQ) à cet effet. M. Pelletier est en attente d'informations supplémentaires de la corporation Corridors verts pour déposer ce projet.

### **CULTURE**

#### **PROJET LA SOURCE D'ARTS**

Le conseiller aux entreprises et au développement touristique et culturel, M. Marc Cantin, informe les membres du conseil sur le projet La Source d'Arts. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC des Sources.

La Source d'Arts, créée en février 2013, a pour mission d'offrir aux résidents de la MRC des Sources, artistes et amis de la culture, un lieu de création, de formation artistique et de diffusion des arts. La vente de matériel d'artiste sera aussi offerte sur place. L'initiative a été soutenue par la Ville d'Asbestos et le Centre local de développement (CLD) en lien avec son programme d'économie sociale.

Afin de promouvoir sa programmation d'activités de loisirs culturels auprès de la population de la MRC, La Source d'Arts était présente au Symposium des arts de Danville 2013. Aussi, elle aura permis aux enfants, dans le cadre du Symposium des arts, de participer au projet «*La carte de souhaits autrement*» et explorer l'estampe, la gravure, la sérigraphie et la gouache. La participation de La Source d'Arts au Symposium des arts aura permis une vitrine importante pour cet organisme et pour les artistes de la MRC.

M. Cantin présente également quelques projets en développement culturel en lien avec l'entente de développement MCC-MRC.

- Une entente avec l'organisme RAVIR est à conclure pour la saison touristique 2014. L'organisme souhaite inscrire des activités et présenter des œuvres en arts culturels dans les lieux d'hébergement de la MRC des Sources où les artistes vont se produire. Il a été mentionné à RAVIR que cette offre touristique s'adresse à tous les artistes professionnels, membres et non-membres de RAVIR.
- Une discussion est en cours avec le ministère de la Culture, des Communications pour réaliser une étude de caractérisation des paysages. Les deux (2) routes touristiques signalisées sur le territoire de la MRC des Sources sont ciblées. Aussi certains axes routiers ayant une valeur paysagère certaine (exemple : la halte-routière de Saint-Georges-de-Windsor) seront à ajouter dans le cadre des secteurs ciblés à l'étude.
- Suite du forum 2012 des bibliothèques sur le territoire de la MRC des Sources. Réseautage et promotion des bibliothèques ont été deux points forts de ce forum. Une recommandation a été émise aux municipalités pour

qu'elles complètent le type de livres ou collections qu'elles mettent à la disposition de leurs citoyens. Des solutions ont été suggérées pour la formation du personnel bénévole afin qu'ils puissent bénéficier du virage numérique.

## **CORRESPONDANCE**

### **DEMANDES D'APPUI**

#### **MRC MATAWINIE – APPUI DE LA FQM À LA CHARTE DES VALEURS QUÉBÉCOISES**

La MRC des Sources ne donne pas suite à cette demande d'appui.

#### **WARWICK – CONDITIONS MINISTÉRIELLES VISANT LA LEVÉE D'UNE SERVITUDE DE NON-ACCÈS SUR LES ROUTES APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

La MRC des Sources ne donne pas suite à cette demande d'appui.

### **2013-10-8605**

#### **MRC VAUDREUIL-SOULANGES – PANNEAUX AUTOROUTIERS, DEMANDE AU MTQ**

CONSIDÉRANT la réception de la résolution numéro 13-09-18-20 de la MRC Vaudreuil-Soulanges concernant un appui relativement à une demande au ministère des Transports du Québec pour les panneaux autoroutiers;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Hémond  
Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil de la MRC des Sources appuient la résolution de la MRC Vaudreuil-Soulanges qui se lit comme suit :

*CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec (MTQ) détient la pleine juridiction en matière de signalisation sur le bord des routes numérotées;*

*CONSIDÉRANT la nécessité de la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'identifier la région avec des panneaux d'accueil en bordure des routes;*

*CONSIDÉRANT que la MRC de Vaudreuil-Soulanges est la principale porte d'entrée au Québec pour les véhicules en provenance de l'Ontario, l'Ouest canadien et les visiteurs et touristes en provenance des États-Unis;*

*CONSIDÉRANT que près de 80 % des marchandises expédiées vers ou en provenance de l'Ontario et aux États-Unis transitent par le territoire;*

*CONSIDÉRANT la résolution du comité administratif du 12 juin 2013 numéro CA 13-06-12-07 mandatant le directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour effectuer les démarches nécessaires auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin d'évaluer la possibilité d'avoir des panneaux autoroutiers conformes à ceux installés par le MTQ;*

POUR CES MOTIFS,

*Il est proposé par monsieur Patrick Bousez, appuyé par monsieur Réal Boisvert et résolu que la MRC de Vaudreuil-Soulanges demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'élargir les critères permettant l'accès à la signalisation de destination afin d'avoir des panneaux verts de destination pour l'identification du territoire à chaque porte d'entrée de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;*

*QUE copie de la présente résolution soit acheminée à l'ensemble des municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour appui dans ce dossier;*

*DE solliciter l'appui de la députée de Soulanges, madame Lucie Charlebois, et du député de Vaudreuil, monsieur Yvon Marcoux, relativement à cette requête;*

*QUE copie de la présente résolution soit transmise à chacune des MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour appui dans ce dossier.*

Adoptée à l'unanimité.

**2013-10-8606**

**MRC ROUSSILLON – PROBLÉMATIQUE DU RECYCLAGE DU VERRE**

CONSIDÉRANT la réception de la résolution numéro 2013-250-T de la MRC Roussillon concernant un appui relativement à la problématique du recyclage du verre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Benoît Bourassa  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE les membres du conseil de la MRC des Sources appuient la résolution de la MRC Roussillon se lit comme suit :

*ATTENDU l'annonce, le 26 avril 2013, de la fermeture de l'usine Klareco, à Longueuil, qui traitait 70 % du verre des centres de tri municipaux du Québec;*

*ATTENDU que cette fermeture crée actuellement un refoulement de cette matière dans les centres de tri québécois;*

*ATTENDU que, depuis la fin avril 2013, nous sommes en contact avec l'entrepreneur responsable de la collecte des matières recyclables sur le territoire de la MRC, soit, Rebut Solides Canadiens, filiale du Groupe Tiru (RSC-TIRU), et que ce dernier affirme que tout le verre collecté dans la MRC jusqu'à maintenant est entreposé sur leur propriété à Châteauguay;*

*ATTENDU que, lors d'une rencontre tenue le 13 septembre 2013, RSC-TIRU annonçait que sa capacité d'entreposage était pratiquement atteinte et qu'elle cherchait activement des solutions pour éviter l'enfouissement du verre;*

*ATTENDU que cette situation entraîne différents coûts supplémentaires pour les centres de tri tels que des frais d'entreposage, de transport, de traitement, d'entreposage éventuel de la neige, de traitement pour réduire les nuisances, etc.;*

*ATTENDU que contrairement aux espoirs entretenus par Recyc-Québec, à savoir que la situation serait réglée cet automne, une impasse se dessine puisque la capacité d'entreposage des centres de tri du Québec sera atteinte cet automne et que les projets annoncés pour Tricentris et 2M Ressources sont loin d'être complétés et qu'ils ne combleront même pas la perte de récupération anciennement assumée par Klareco;*

*ATTENDU que la MRC de Roussillon désire éviter l'enfouissement de cette matière qui a fait l'objet d'efforts considérables depuis l'implantation de la collecte sélective;*

*Il est proposé par le conseiller de comté Yvon Mailhot  
Appuyé par le conseiller de comté Gilles Yelle*

*QUE la MRC de Roussillon demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et à Recyc-Québec de remédier à cette situation dans les plus brefs délais ;*

*ET QUE la possibilité de la consigne du verre soit sérieusement évaluée en tenant compte du contexte actuel et de l'évolution des marchés ;*

*ET QUE le gouvernement ou son mandataire fasse connaître leur plan d'action à court, moyen et long terme afin d'éviter des conséquences négatives au niveau de la participation citoyenne et sur les coûts reliés à la collecte sélective des matières recyclables ;*

*ET QUE la présente soit transmise aux MRC du Québec pour appui.*

Adoptée.

### **MRC ROBERT-CLICHE – SERVICES À LA CLIENTÈLE D'HYDRO-QUÉBEC**

Ce point est reporté.

### **MRC MARGUERITE-D'YOUVILLE – DEMANDE DU CANADIEN NATIONAL, TRANSMISSION DE L'INFORMATION RELATIVE À LA CIRCULATION DE LA MARCHANDISE SUR LES VOIES FERRÉES**

La MRC des Sources ne donne pas suite à cette demande d'appui.

### **CORRESPONDANCE - À TITRE DE RENSEIGNEMENT**

#### **MTQ – ROUTE 257**

Le préfet, M. Hugues Grimard, informe les membres du conseil de la réception d'une lettre du ministère des Transports du Québec, datée du 16 septembre 2013, en réponse à la demande adressée au MTQ afin que soit revue la position du ministère énoncée dans sa lettre du 17 janvier 2013 concernant la reprise sous sa juridiction le tronçon de la route 257 se situant entre les Municipalités de Saint-Adrien et de Ham-Sud. Le MTQ maintient sa position de ne pas reprendre sous sa juridiction la route 257 et explique la classification fonctionnelle d'un tel tronçon.

La MRC prend acte de la lettre.

### **RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**

#### **RURALITÉ**

Aucun sujet.

#### **DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

##### **2013-10-8607**

#### **PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (PAGSIS) PROJET CAMP DES MÉTIERS**

CONSIDÉRANT la résolution 2011-10-7797 par laquelle la MRC des Sources signifiait à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie que le Collectif d'action contre la pauvreté (CACP) des Sources est officiellement l'instance de concertation qui voit à la mise en œuvre de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale sur son territoire, et par le fait même, à la réalisation d'un Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;

CONSIDÉRANT les critères sur lesquels se base le Collectif d'action contre la pauvreté pour l'analyse des projets en besoin du financement du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) sont les suivants :

- réalisation du projet sur le territoire de la MRC des Sources;
- répond à l'un ou plusieurs besoins identifiés du plan d'action adopté par la MRC des Sources;
- financement d'un minimum de 5 000 \$, mais d'un maximum de 20 000 \$ du PAGSIS, pouvant être étalé sur trois ans, si le plan d'action du projet est bien défini (exceptionnellement, il pourrait y avoir un financement de plus de 20 000 \$ pour un même projet);
- pérennité ou échéancier du projet bien défini;
- clarté des indicateurs de résultats;
- association de plusieurs partenaires.

CONSIDÉRANT le projet Camp des métiers présenté par le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT que le projet vise à fournir une occasion aux jeunes (principalement aux garçons) d'expérimenter des métiers et de développer des passions qui leur permettront d'acquérir la motivation nécessaire pour compléter leurs études ;

CONSIDÉRANT le montant demandé de 7 352 \$ sur un investissement total de 45 186 \$;

CONSIDÉRANT que ce projet rencontre plusieurs cibles du plan de lutte à la pauvreté et s'inscrit dans une perspective de développement durable pour les jeunes;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un projet mobilisant pour la communauté qui aura aussi des retombées sur l'attractivité de la MRC des Sources pour les familles et donc une incidence positive pour prendre un virage et augmenter le niveau de vie dans la région;

CONSIDÉRANT que le Collectif d'action contre la pauvreté a demandé l'avis à son comité consultatif et que ce dernier en recommande positivement le projet ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources adopte le projet Camp des métiers présenté par le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, et qu'il en achemine une copie à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie;

QUE le projet soit financé par le Plan d'action gouvernemental de solidarité et d'inclusion sociale (PAGSIS) qui est issu du plan d'action 2012-2013 du Plan de lutte à la pauvreté de la MRC des Sources.

Adoptée.

**2013-10-8608**

**PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (PAGSIS)**  
**PROJET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT**

CONSIDÉRANT la résolution 2011-10-7797 par laquelle la MRC des Sources signifiait à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie que le Collectif d'action contre la pauvreté (CACP) des Sources est officiellement l'instance de concertation qui voit à la mise en œuvre de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale sur son territoire, et par le fait même, à la réalisation d'un Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;

CONSIDÉRANT les critères sur lesquels se base le Collectif d'action contre la pauvreté pour l'analyse des projets en besoin du financement du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) sont les suivants :

- réalisation du projet sur le territoire de la MRC des Sources;
- répond à l'un ou plusieurs besoins identifiés du plan d'action adopté par la MRC des Sources;
- financement d'un minimum de 5 000 \$, mais d'un maximum de 20 000 \$ du PAGSIS, pouvant être étalé sur trois ans, si le plan d'action du projet est bien défini (exceptionnellement, il pourrait y avoir un financement de plus de 20 000 \$ pour un même projet);
- pérennité ou échéancier du projet bien défini;
- clarté des indicateurs de résultats;
- association de plusieurs partenaires.

CONSIDÉRANT le projet Service d'accompagnement présenté par le Centre d'action bénévole des Sources et la CDC des Sources dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT que le projet vise à offrir un support en accompagnement individuel aux citoyens bénéficiaires de dépannages alimentaires et à toute autre personne utilisant des services de dépannage, dans le but d'amener la personne vers une prise en charge pour répondre à ses besoins de base ;

CONSIDÉRANT le montant demandé de 43 894 \$ sur un investissement total de 48 094 \$;

CONSIDÉRANT que ce projet permettra de développer du dépannage moyen terme, incluant de l'aide pour la prise en charge des bénéficiaires, et centraliser ainsi les sources d'information (guichet unique des interventions);

CONSIDÉRANT que le Collectif d'action contre la pauvreté a demandé l'avis à son comité consultatif et que ce dernier en recommande positivement le projet ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Benoît Bourassa  
appuyé par le conseiller M. Ghislain Drouin

QUE la MRC des Sources adopte le projet Service d'accompagnement présenté par le Centre d'action bénévole des Sources et la CDC des Sources dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, et qu'il en achemine une copie à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie;

QUE le projet soit financé par le Plan d'action gouvernemental de solidarité et d'inclusion sociale (PAGSIS) qui est issu du plan d'action 2012-2013 du Plan de lutte à la pauvreté de la MRC des Sources.

Adoptée.

#### **DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Aucun sujet.

#### **PARC RÉGIONAL DU MONT-HAM**

Aucun sujet.

#### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

##### **SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

Aucun sujet.

##### **DOSSIER AMÉNAGEMENT**

Aucun sujet.

#### **PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)**

Aucun sujet.

#### **POSTE DE POLICE DE WOTTON**

##### **2013-10-8609**

##### **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2013-04-8436**

##### **DÉNEIGEMENT SAISONS 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016 POSTE DE POLICE (SQ) WOTTON**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-04-8436 par laquelle la MRC des Sources a accepté la soumission de Service de déneigement R.Nault pour le déneigement au poste de police de la Sûreté du Québec du 600 rue Gosselin à Wotton;

CONSIDÉRANT que le montant pour l'année 2015-2016 devait être de cinq mille neuf cents dollars (5 900 \$) au lieu de cinq mille huit cents dollars (5 800 \$) tel qu'inscrit dans la soumission;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Hémond  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE le conseil de la MRC des Sources modifie la résolution 2013-03-8436 pour le montant à verser en 2015-2016 soit au montant de cinq mille neuf cents dollars (5 900 \$) excluant les taxes.

Adoptée.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Aucun sujet.

## **COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **RENCONTRE COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE 17 OCTOBRE 2013**

Le préfet, M. Hugues Grimard, informe les membres du conseil que la rencontre du comité de sécurité publique de la MRC des Sources a eu lieu le 17 octobre 2013. M. Marc Cantin a présenté les projets déposés dans le cadre du Fonds culture et sentiment d'appartenance de la MRC des Sources. Ces projets ont été recommandés à la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

## **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

### **2013-10-8610**

### **PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)**

### **LANCEMENT APPEL D'OFFRES PUBLIC**

CONSIDÉRANT la résolution 2012-09-8170 qui stipule que le conseil de la MRC des Sources dépose une demande de soutien financier auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre de la réalisation d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

CONSIDÉRANT l'obtention de la subvention du (MTQ) pour un montant de 45 000 \$ afin de réaliser la première étape du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources juge impératif d'optimiser le rendement de ses infrastructures routières locales afin de relier plus efficacement les centres ruraux entre eux et de donner un accès adéquat et permanent aux propriétés rurales habitées;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a la possibilité de procéder à l'élaboration d'un plan d'intervention en confiant le mandat à une firme externe, en régie, ou en formule mixte;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise à la Politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1] ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE le conseil de la MRC des Sources accepte le cahier de charges et mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Rachid El Idrissi, à

procéder par appel d'offres public pour la réalisation d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), et à former un comité de sélection.

Adoptée.

### **ENVIRONNEMENT**

**2013-10-8611**

#### **SITE D'ENFOUISSEMENT**

#### **ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2013**

CONSIDÉRANT la préparation de l'état des revenus et dépenses du site d'enfouissement au 30 septembre 2013 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Hémond  
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE l'état des revenus et dépenses du site d'enfouissement au 30 septembre 2013 soit et est approuvé.

Adoptée.

#### **SITE D'ENFOUISSEMENT**

#### **ÉTAT COMPARATIF AU 30 SEPTEMBRE 2013**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Rachid El Idrissi, dépose l'état comparatif au 30 septembre 2013 du site d'enfouissement.

#### **LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)**

Aucun sujet.

#### **EAU**

Aucun sujet.

### **RÉCUPÉRATION**

**2013-10-8612**

#### **RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE, BUDGET 2014**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la MRC des Sources ont pris connaissance du budget 2014 de la Régie de récupération de l'Estrie adopté à la séance du conseil d'administration de la Régie le 24 septembre 2013 ;

CONSIDÉRANT que pour atteindre l'équilibre, la Régie a adopté un budget à 7\$/porte pour 2014 ;

CONSIDÉRANT que le budget 2014 totalise des revenus de 1 973 654 \$, des dépenses de 1 477 654 \$ et un surplus de fonctionnement de 496 000 \$ ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Ghislain Drouin  
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE le conseil de la MRC des Sources adopte le budget 2014 de la Régie de récupération de l'Estrie.

Adoptée.

### **DEMANDES DE CITOYENS**

Le préfet, M. Hugues Grimard, invite le citoyen dans la salle à ce moment-ci de la séance à poser des questions aux membres du conseil.

Des questions et commentaires ont été adressés aux membres du conseil sur divers sujets tels que le partage des montants résiduels suite à la fermeture du site d'enfouissement et la récupération du verre, ce à quoi les membres du conseil ont répondu de manière à satisfaire les attentes du citoyen.



M. Claude Messier tient à souhaiter la meilleure des chances aux candidats en élections.

**MRC FINANCES**

**2013-10-8613**

**MRC DES SOURCES**

**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2013**

CONSIDÉRANT la préparation de l'état des revenus et dépenses de la MRC des Sources au 30 septembre 2013;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
appuyé par le conseiller M. René Perreault

QUE l'état des revenus et dépenses de la MRC des Sources au 30 septembre 2013 soit et est approuvé.

Adoptée.

**2013-10-8614**

**MRC DES SOURCES**

**LISTE DES CHÈQUES DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2013**

CONSIDÉRANT la présentation de la liste des chèques de la MRC des Sources pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2013 ;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles pour effectuer le paiement de la liste des comptes de la MRC des Sources ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Hémond  
appuyé par le conseiller M. Ghislain Drouin

QUE les comptes ci-dessous soient et sont acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à les payer :

Numéros 201300633 à 201300694 selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil pour un total de 271 132,81 \$.

Adoptée.

**MRC DES SOURCES**

**ÉTAT COMPARATIF AU 30 SEPTEMBRE 2013**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Rachid El Idrissi, dépose l'état comparatif au 30 septembre 2013 de la MRC des Sources.

**MRC RESSOURCES HUMAINES**

Aucun sujet.

**MRC ADMINISTRATION**

Aucun sujet.

**MRC IMMEUBLE**

Aucun sujet.

**TRANSPORT COLLECTIF**

Aucun sujet.

**VARIA**

Le préfet, M. Hugues Grimard, remercie les maires pour leur dévouement dans les dossiers qu'ils ont traités durant les quatre (4) dernières années. M. Grimard

exprime sa fierté pour les réalisations et remercie également les employés pour leur travail. Il souhaite la meilleure des chances pour les maires en élections.

Le préfet-suppléant, M. Pierre Therrien, tient à remercier également le préfet M. Hugues Grimard pour son bon travail à la MRC.

**2013-10-8615**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller M. Pierre Therrien propose la levée de la séance à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité.

---

Hugues Grimard  
Préfet

---

Rachid El Idrissi  
Directeur général et secrétaire-trésorier